

Nombre d'élus exercice : 14  
Nombre d'élus présents : 9  
Quorum : 5  
Nombre de votants : 9

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

### CONSEIL MUNICIPAL MAIRIE DE JAULDES

Lundi 20 février 2023 à 18h30

Le Conseil municipal de la commune de Jauldes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur BOIVENT Sébastien, Maire.

Présents : MMES GUERIN - LESENNE – TABEL  
MM BOISSIER DESCOMBES - BOIVENT – DESCLIDES – DESLANDES -  
HUBERT - SUTRE  
Excusés : MMES POT - SCHROEDER  
Absents : MME STAËL  
MM JUANOLA – LEROY  
Pouvoir : MME SCHROEDER a donné pouvoir à MME TABEL

Monsieur le Maire ouvre la séance :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 14 DECEMBRE 2022
2. 2023-02-01 D : COMPTE FINANCIER UNIQUE
3. 2023-02-02 D : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022
4. 2023-02-03 D : CONSEIL DEPARTEMENTAL – PLAN CHARENTE VELO –  
DEMANDE DE SUBVENTION
5. 2023-02-04 D : AVIS SUR LE CLASSEMENT DES BOIS ET FORETS « A  
RISQUE INCENDIE »
6. 2023-02-05 D : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT  
POUR BACHE INCENDIE AIRE DE LOISIRS
7. QUESTIONS DIVERSES

La secrétaire de séance est Madame LESENNE.

#### **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 14 DECEMBRE 2022**

Le compte-rendu est adopté sans remarque aucune.

## 2. 2023-02-01 D : COMPTE FINANCIER UNIQUE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2021-11-03 D du 9 novembre 2021 acceptant la convention avec la DGFIP pour l'expérimentation du CFU.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les comptes ont été rapprochés entre la Trésorerie et nos services et font état des résultats suivants :

II- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

### EXECUTION DU BUDGET

		Dépenses		Recettes	
Réalizations de l'exercice (Mandats et Titres)	Section de fonctionnement	A	443 991,18	G	568 866,04
	Section d'investissement	B	85 590,14	H	75 374,31
		+		+	
Reports de l'exercice N-1	Section de fonctionnement	C	0,00	I	350 216,80
	Section d'investissement	D	5 919,49	J	0,00
		=		=	
TOTAL (Réalizations + Reports)		=A+B+C+D	<b>535 500,81</b>	=G+H+I+J	<b>994 457,15</b>

Restes à réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	95 442,64	L	7 500,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	<b>95 442,64</b>	=K+L	<b>7 500,00</b>

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	=A+C+E	443 991,18	=G+I+K	919 082,84
	Section d'investissement	=B+D+F	186 952,27	=H+J+L	82 874,31
	Total cumulé	=A+B+C+D+E+F	<b>630 943,45</b>	=G+H+I+J+K+L	<b>1 001 957,15</b>

Monsieur le Maire sort.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le Compte Financier Unique et donne mandat à Monsieur le Maire pour le signer.

### 3. 2023-02-02 D : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2022,  
Statuant sur l'affectation des résultats de 2022,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2021	Virement à la section d'investissement CA 2022	Résultat de l'exercice 2022	Reste à réaliser 2022 • dépenses • recettes	Soldes des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	• 5 919,49 €		- 10 215,83 €	- 95 442,64 € 7 500 €	- 87 942,64 €	- 104 077,96 €
Fonctionnement	355 073,29 €	4 856,49 €	124 874,86 €			475 091,66 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Propose d'affecter le résultat comme suit :

<b>Excédent global cumulé au 31/12/2022</b>	475 091,66 €
<b>Affectation Obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	104 077,96 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	371 013,70 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
<b>Excédent/déficit global cumulé au 31/12/2022</b> Excédent/Déficit à reporter (ligne 002)	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'affectation du résultat 2022 telle que présentée.

### 4. 2023-03-03 D : CONSEIL DEPARTEMENTAL – PLAN CHARENTE VELO – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait d'installer des arceaux pour le stationnement des vélos au niveau de la Mairie et de l'école ainsi qu'au niveau de l'épicerie et du local de l'Elégance d'Anna mais également à l'Aire de Loisirs de Combe à Roux.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre du Plan Charente Vélo.

Le plan de financement se présenterait ainsi :

- Coût des travaux : 395,10 € TTC
- Fonds de concours de GrandAngoulême TTC : 97,62 €
- Conseil Départemental (40 % maximum HT) : 131,70 €
- Autofinancement : 165,78 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour solliciter le Conseil Départemental au titre du Plan Charente Vélo et lui donne mandat pour signer tous les documents nécessaires.

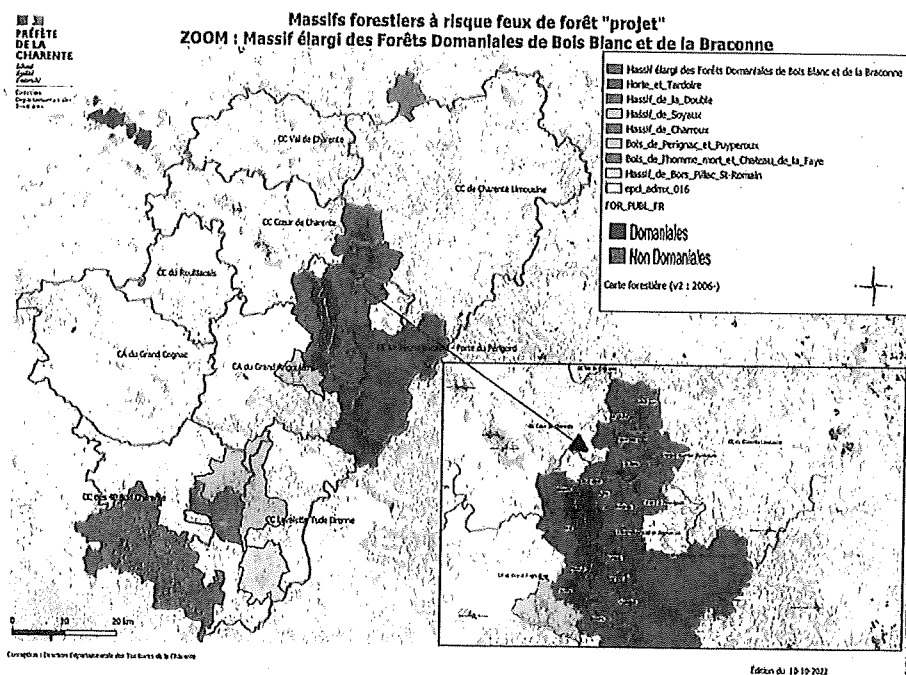
**5. 2023-02-04 D : AVIS SUR LE CLASSEMENT DES BOIS ET FORETS « A RISQUE INCENDIE »**

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal est sollicité pour émettre un avis sur l'évolution de la cartographie des massifs à risques incendie en Charente réalisée par les services de la Préfecture.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Jauldes est concernée par ce classement de par la présence de la Forêt domaniale de La Braconnne. A ce jour, seul le sud-est de la commune est concerné par le classement. La proposition de la nouvelle cartographie propose de l'étendre à l'ensemble du territoire communal.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Directeur Départemental des Territoires et présente la carte :

- Cartographie :



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne un avis favorable au classement des bois et forêts « à risque incendie » tel que présenté.

## **6. 2023-02-05 D : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR BACHE INCENDIE AIRE DE LOISIRS**

Monsieur le Maire rappelle que la commission de sécurité qui s'est tenue le jeudi 30 septembre 2021 pour l'aire de loisirs (salle polyvalente et halle ouverte) a demandé que soit réalisée la Défense Extérieure de lutte Contre l'Incendie (DECI) qui à ce jour n'existe pas.

De plus, la commune de Jauldes est concernée par le risque « feux de forêt » en raison de la présence de la forêt domaniale de la Braconne.

Après avoir sollicité le lieutenant MAGNE du CIS de la Rochefoucauld-en-Angoumois ainsi que les services de VEOLIA, la solution d'implanter une réserve d'eau de 120 m<sup>3</sup> a été retenue afin que la commune satisfasse à ses obligations.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'Etat pour une subvention au titre du fonds vert afin d'assurer la défense incendie de l'Aire de Loisirs de Combe à Roux.

Le plan de financement se présenterait ainsi :

- Coût des travaux : 19 384,80 € TTC
- Dotation investissement (35 % du montant HT) : 5 653,90 € (instruction du dossier en cours)
- Fonds vert (45 % du montant HT) : 7 269,30 €
- Autofinancement : 6 461,60 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et lui donne mandat pour signer les documents nécessaires.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

- Maison LEPINE : logements libres

Monsieur BOISSIER DESCOMBES indique que 2 logements de la Maison Lépine se sont libérés et que ces derniers sont en cours d'attribution suite à la commission qui s'est tenue ce jour.

- Sentier de Cherves : nouveau topoquide

Le 3<sup>ème</sup> sentier de randonnée de la commune de Jauldes va être rebalisé cette année. Celui-ci sera accompagné d'un nouveau topoquide réalisé sur le modèle des 2 précédents dont le contenu a été validé.

- Bilan restitution étude du CAUE : projet garderie périscolaire

Après restitution du projet par le CAUE dont le document de présentation a été transmis par mail, Monsieur le Maire doit rappeler l'ATD cette semaine pour avancer sur le projet.

- Sinistre cimetière

Afin de réparer la croix centrale du quartier A endommagée lors d'un accident avec un véhicule pendant les vacances de Noël, Monsieur le Maire a fait réaliser un devis qui est soumis à l'assurance du conducteur (montant : environ 8500 €).

- Point sur les travaux en cours

- Les travaux de toiture sur l'ancien logement des instituteurs et ancienne mairie sont pratiquement terminés. Les autres travaux de toiture devraient avoir lieu dans la foulée sous réserve de l'approvisionnement en tuiles.

- Le tableau de commande électronique de la cloche a été installé par l'Ets PILON. A ce sujet, Monsieur DESLANDES indique que les cloches sonnent 3 fois par jour et demande si c'est normal. Monsieur le Maire n'étant pas au courant, il va faire un point avec la société qui a installé la programmation.

- Cérémonie de commémoration de la guerre d'Algérie

La cérémonie de commémoration de la guerre d'Algérie est prévue le dimanche 19 mars 2023 à 15 h à Brie et en suivant au monument place de l'alambic.

- Repas des Aînés

Madame LESENNE indique que le repas des Aînés pourra avoir lieu cette année en raison de l'absence de contraintes sanitaires. Celui-ci est prévu samedi 25 mars 2023 à 12 h : tous les intervenants (traiteur et animateur) ont reçu leur contrat et les invitations seront distribuées tout début mars.

- Informations sur les syndicats intercommunaux

- SMET Braconne et Bois Blanc

Monsieur HUBERT indique que les plaquettes du SMET Braconne et Bois Blanc sont en cours de réalisation. Une augmentation de la location de la maison forestière du « GROS FAYANT » est envisagée. Un groupe électrogène a été acheté et est stocké à Brie. Il sera mis à disposition des locataires du site. La prochaine réunion du SMET est prévue le 14 mars 2023 pour le vote du budget.

- SIVOS Coulgens-Jauldes

Monsieur DESCLIDES annonce la réunion du 21 février 2023 et signale qu'au regard de l'augmentation des charges (électricité, alimentation, personnel...) et des effectifs scolarisés sur le SIVOS, il faut envisager une augmentation de la participation des communes en 2023.

- Informations diverses

- Monsieur BOISSIER DESCOMBES informe que dans le cadre de MARS EN BRACONNE, un spectacle aura lieu le vendredi 24 mars à la salle des fêtes de JAULDES.



- Monsieur BOISSIER DESCOMBES indique que les 5 bornes à déchets alimentaires sont installées.

- Madame TABEL propose que la commune de Jauldes participe à l'opération « PRINTEMPS DES CIMETIERES ». Les élus y étant tous favorables, la visite du cimetière est programmée le dimanche 14 mai 2023 à 11 h (durée : environ 1 heure).

- Dates à retenir

- Commission "finances-budget" : mercredi 8 mars à 18h30 à la mairie
- Cérémonie du 19 mars en mémoire de la guerre d'Algérie : dimanche 19 mars à 15h à Brie et 15h15 à Jauldes
- Spectacle "Mars en Braconne" : vendredi 24 mars (heure non connue)
- Repas des Aînés organisé par le CCAS : samedi 25 mars à 12h (**merci aux élus non membres du CCAS et de moins de 65 ans de m'indiquer si vous souhaitez participer**)
- Visite du cimetière de Jauldes organisé par le Pays d'art et d'histoire dans le cadre du Printemps des cimetières : dimanche 14 mai à 11h au cimetière

La séance est levée à 20h15

<p>Le Maire,</p> 	<p>Le secrétaire de séance,</p> 
--	--

